

TRAIT D'UNION

SPECIAL CONGRES

Numéro 9



Juin 90

Bulletin d'Information de l'Association des Travailleurs Marocains en France

LE THEME du 3è congrès " Du sujet au citoyen" traduit à lui seul l'ambition et la volonté de dépasser le statut actuel d'infra-droit de l'immigration marocaine aussi bien en France qu'au pays d'origine. Il pose les bases d'une véritable citoyenneté, celle de l'égalité des droits, la justice et le respect des droits de l'Homme.

Ce 3è congrès a été traversé de bout en bout par cette préoccupation. Il l'a traduite non seulement à travers les orientations qui se sont dégagées des travaux des commissions et adoptées par le congrès et dont nous rendons compte dans ce n° spécial ; mais surtout, dans l'esprit du déroulement des travaux, à travers des moments d'émotion très fortes qu'ont vécu les participants.

Emotion quand le représentant du Bureau Exécutif de la CDT (Confédération Démocratique du Travail) venu du Maroc, a pris la parole pour nous dire combien la Confédération partage le thème de notre congrès, et considère que "la démocratie est la clé pour résoudre les problèmes des travailleurs marocains et ceux du peuple marocain". "Nous souhaitons que les liens entre la CDT et l'ATMF soient renforcés

DU SUJET AU CITOYEN

المؤتمر الثالث
3ème CONGRES
Paris 2,3,4 Juin 1990

جمعية العمال المغاربة بفرنسا
Association des Travailleurs Marocains en France

pour comprendre et résoudre les problèmes de l'immigration".

Emotion quand les représentants des mineurs marocains du Nord Pas de Calais ont pris la parole pour décrire avec des mots simples et imagés, mais oh combien profonds, les conditions d'exploitation dans lesquelles ils ont vécu et les luttes menées

pour leur dignité.

Emotion quand toute la salle du congrès n'a pas pu retenir ses larmes à la lecture d'une lettre adressée au congrès par la famille DOURAIDI symbole de l'acharnement d'un pouvoir rétrograde, mais surtout symbole de la lutte de tout un peuple pour la dignité et la démocratie.

Emotion enfin à la lecture de la lettre de Mr MHANNI qui a perdu un fils, et dont le deuxième est hospitalisé et paralysé, à la suite du crime raciste perpétré à St Florentin.

Ces moments forts du congrès résumant à eux seuls l'ampleur des tâches à accomplir :

- la lutte persévérée contre le racisme à travers la création d'un large mouvement civique capable de faire reculer l'idéologie d'extrême droite, la xénophobie et le racisme.
- la lutte pour l'égalité des droits pour que cesse d'exister une société à deux vitesses avec des laissés pour compte sur tous les plans y compris sur le plan des droits civiques (droit de vote).
- la contribution à la lutte du peuple marocain pour la dignité, la liberté et la démocratie.

Trait d'Union

Orientation
Générale

P.2-3- et 6

Structuration
de l'ATMF

P. 8

L'ATMF
et la Question
Culturelle

P. 4-5 et 7

A- Rappel des nos préoccupations de base.

- Revendiquer encore à la fin du 2^e millénaire le statut de citoyen, doit désormais vouloir dire s'attaquer aux blocages et aux forces qui obstruent les sentiers qui mènent à la pleine jouissance de ce statut.

- L'immigration témoigne que la France et les pays d'origine freinent, voire s'opposent aux processus démocratiques, qui oeuvrent pour l'avènement du plein statut de citoyen.

- La communauté marocaine est "bi-patrie" : elle a choisi la France pour son avenir. Elle est liée au Maroc par ses racines et l'espoir de son peuple. Génération de la décolonisation majoritairement, notre communauté est bilingue et devient de plus en plus bi-culturelle. Loin de s'en altérer, cette double identité s'enrichit de notre culture populaire : berbère et arabe.

- Les travailleurs marocains au même titre que les autres immigrés ont contribué au développement de la France et de façon déterminante à celui de leur pays d'origine.

- Cette contribution, au sein de la classe ouvrière en France, a permis de forger dans les luttes des acquis sur le plan social et économique.

- Dans ce contexte, parmi les Convention Bilatérale dépassées de fait par les nouvelles réalités de la famille marocaine celles régissant et maintenant la femme marocaine sous un régime de type féodal et la scolarité de l'enfant menacée de ghettoïsation, sont incompatibles avec leurs droits fondamentaux et constituent un obstacle gênant l'aspiration à l'égalité des droits vers une évolution harmonieuse en France.

La révision de ces actes ne peut se concevoir qu'avec la participation des intéressés et de leurs organisations syndicales et associations démocratiques.

- Aujourd'hui, plus que jamais, le mythe du retour semble définitivement cassé par l'ordre économique et la violation des Droits de l'Homme élémentaires dans notre pays.

- Ceci explique le retour vers la France des travailleurs victimes de l'escroquerie "d'aide au retour", explique les "barques people" de Gibraltar, explique l'installation en France des intellectuels, chercheurs, artistes, cadres supérieurs et commerçants marocains.

- Ceci constitue les contours et caractéristiques d'une communauté désormais complète dont la visibilité sociale, en mouvement, devient une réalité.

... Du sujet au

Extraits de l'orien

- La démarche actuelle, diffuse ou consciente de la communauté marocaine, consiste à défendre ces acquis et de poursuivre le processus de lutte pour la conquête des droits politiques et à leur tête le droit de vote.

- Les phénomènes de rejet exprimés en France à l'égard de l'Islam sont une nouvelle forme d'exclusion ayant pour seul effet le renforcement des intégrismes et la montée du racisme.

- Le mouvement associatif issu de l'immigration doit désormais prendre en compte l'irruption de ce phénomène et agir sur ses mécanismes culturels par les moyens d'une conception moderne et ouverte de la laïcité.

- Par rapport à notre pays, les préoccupations les plus fortes demeurent les sévices de l'arbitraire et de l'injustice, l'inexistante ou la violation des droits de l'Homme, l'impasse des choix économiques et la désagrégation du tissu social qui en résulte.

- En fin, l'immigration marocaine attend avec impatience le rétablissement de la paix au Maghreb et partage l'aspiration de ses peuples à sa construction véritable.

- Devant les injustices et incohérences inacceptables qui excluent les "non-communautaires" de la construction européenne, la communauté marocaine continuera de dénoncer l'humiliation des visas et l'injustifiable fixation au sol.

- En fin, à travers sa dynamique et ses traditions de luttes aujourd'hui clairement établies, notre communauté reste fidèle au combat des peuples palestinien et libanais et solidaire avec les luttes des peuples à travers le monde pour la démocratie.

B- L'ATMF et la politique

1) Les Politiques de l'exclusion

L'extrême droite : un danger de mort

- En l'absence d'une stratégie politique anti-raciste authentique, prenant le contre-pied de l'idéologie fasciste, c'est le Front National qui mène le jeu politique en

France en poussant la logique de l'assimilation absolue jusqu'au bout de son horreur : "sois moi même ou je te tue".

- Enfantée par l'idéologie nazie, la politique du pire et la logique sécuritaire nourrie par le fantasme du bouc-émissaire, l'extrême droite tue et menace la vie des enfants et des jeunes issus de l'immigration, au quotidien.

C'est pourquoi l'ATMF doit avoir comme préoccupation permanente la redynamisation des valeurs de la solidarité en vue d'aider l'immigration à s'organiser autour de trois axes prioritaires dans le combat anti-raciste :

- la mobilisation de nos forces sur la plan des localités, cités, quartiers, établissements scolaires... en vue d'aider les jeunes à créer les conditions de prévention des actes de violence raciste,

- La coordination des solidarités morales, intellectuelles artistiques, associatives avec les familles des victimes et remplissant une fonction de Haute Autorité contre le racisme,

- l'intervention de l'Etat, des parlementaires, des Partis politiques anti-racistes afin de prendre en compte dans l'immédiat la motion déposée auprès du Ministère de la Justice Le 13/04/90.

II) La droite : entre le discours "humaniste" et les pratiques d'exclusion.

... La pratique politique de la Droite française demeure dans la logique anti-immigrée et rejoint sur l'essentiel la logique de l'exclusion même si elle prétend s'en distinguer par le discours "humanitaire"....

- La prévision de telles probabilités exige de nous un positionnement politique :

* en précisant les intérêts et objectifs de notre communauté dans le sens de nouvelles conquêtes,

* en mobilisant nos forces sur des campagnes politiques telles que le Droit de Vote, le rôle d'interlocuteurs représentatifs, ...

* en exerçant les droits politiques découlant de l'acquisition de la

au citoyen ... !

orientation générale

naturalisation : rôle des élus d'origine marocaine, les jeunes normalement de nationalité française.

* en redéfinissant sur la base de nos préoccupations le contenu et le rapport avec nos partenaires traditionnels

- Ceci exige de notre association la définition de sa politique propre, et de ses alliances-dans l'indépendance des spécificités- avec les forces politiques progressistes en France.

III- Les politiques du gouvernement actuel : des ambiguïtés et... des acquis.

L'ETAT DE DROIT : Un atout ?

L'ATMF ne confond pas et est contre la confusion simpliste " Droite, Gauche c'est pareil". Une telle caricature flatte la démagogie et va dans le sens de l'apolitisme démobilisateur, d'autant que les forces collectives progressistes ne sont pas encore en mesure de transformer la réalité sociale des populations exclues des droits politiques réels ou formels. C'est au sein de ces populations marginalisées que la communauté marocaine vit majoritairement. Souvent taxée de "défendre les causes perdues", l'ATMF continue de refuser les sentiers battus, les choix de facilité, d'autant que nous n'avons pas perdu les licenciés du groupe PSA, ni les mineurs du Pas de Calais ou du Bassin Siderurgique lorrain au contraire. L'ancrage dans les cités et les écoles est la continuité de cette expérience, qui fait que nos voisins d'escaliers sont nos alliés de demain, malgré les difficultés quotidiennes qui trouvent leurs causes ailleurs ou tout au moins pas seulement dans nos différences culturelles -

C'est pourquoi l'ATMF continue de croire aux traditions positives, aux luttes, aux acquis progressistes du mouvement ouvrier et du peuple français...

l'ATMF se joint à la voix des forces vives de ce pays afin de poser la satisfaction des exigences suivantes, que le bon sens et la logique imposent dans un Etat de Droit.

- mobiliser tous les moyens de lutte contre le racisme et rendre une justice exemplaire contre les auteurs de ses crimes,
- accorder le droit de Vote aux résidents étrangers et considérer ce droit comme l'un des leviers privilégiés de la lutte contre les

inégalités,

- supprimer l'humiliation des visas et oeuvrer pour la libre circulation et installation sans distinction entre résidents en Europe,

- remettre en cause la Convention Bilatérale avec les Etats des pays d'origine compte tenu de leur nature réactionnaire et féodale pour ce qui est des droits de la femme marocaine. (à ce titre nous enregistrons positivement la déclaration du Premier Ministre concernant le projet de modification du statut et celui des langues d'origine à l'école),

- dénoncer la violation des Droits de l'Homme au Maroc et soutenir clairement le combat démocratique du peuple marocain.

IV- Notre pays : la situation de non droit

- Alors que la liberté devient une donnée incontournable dans les pays de l'Est.

- Alors que l'Apartheid libère les prisonniers politiques sous la poussée du peuple Sud Africain, soutenu par la solidarité internationale,

- Alors que le respect des Droits de l'Homme devient une exigence urgente vis à vis des Etats qui les bafouent,

- Notre peuple subit encore les effets de politiques similaires, malgré les condamnations internationales, malgré sa volonté de changement, noyée dans le sang à chaque fois qu'elle s'est exprimée.

- C'est pourquoi notre association continuera d'apporter sa contribution spécifique et inconditionnelle au combat démocratique de notre peuple. Développant cette tradition de solidarité organique, (la dénonciation du racket de la mosquée de Casablanca, la campagne de soutien à la grève de Djerrada), la rencontre sur le terrain des luttes avec les organisations militantes de notre pays doit permettre le passage à un niveau supérieur de structuration de nos actions communes en renforçant les ponts :

- Avec la CDT sur la base des points d'accord définis lors de notre rencontre à

Paris le 31/10/89,

- Avec les associations des Droits de l'Homme au Maroc signataires de la Charte du 8 février 90,

- Au sein du CADIME afin de construire - avec les associations démocratiques marocaines en Europe - une stratégie d'action plus ambitieuse à l'adresse de la Commission des Droits de l'Homme du Parlement Européen d'une part, et l'adresse de la Communauté Marocaine d'autre part.

La Citoyenneté : une voie alternative

Pour nous la citoyenneté ne doit pas s'arrêter aux déclarations incantatoires. Ce n'est pas un "lendemain qui chante", c'est surtout une pratique sur la plan local et politique menée de façon simultanée...

Le logement

Face aux constats suivants :

- la pénurie du logement, social, en particulier
- les pratiques d'exclusion et de quotas non-dits ou déclarés
- les politiques de ghetto, de bidonvilles, de cités de transit...
- la réalité de l'insalubrité, exigüité, entravant l'équilibre familial et la scolarité de l'enfant
- aux freins sur le regroupement familial

L'ATMF doit d'abord mettre à jour son information dans ce domaine en utilisant, les rapports et leurs propositions, les institutions et leurs politiques, pour agir collectivement :

- Dans les quartiers, pour recenser et organiser les mal logés et les demandeurs de logement en vue de faire valoir leurs besoins

- Dans les cités avec les habitants et leurs structures collectives (Amicales des locataires...),

- Pour mieux préparer la mobilisation et mener des actions avec les concernés,

- Pour mieux bâtir des propositions et élaborer les moyens existants et potentiels à leur réalisation.

(SUITE P. 6)

Pour une culture d'ici

L'ENSEMBLE des manières d'être, de penser et d'agir propre à un groupe constitue l'essence même d'une culture.

Ainsi en observant la communauté marocaine de France et son évolution, on peut parler d'une culture propre à cette communauté. Cette culture est plurielle parce qu'elle est la réunion des vécus individuels et collectifs :

vécus qui portent l'empreinte d'abord d'une culture d'origine (berbère, arabe, rurale, urbaine...), mais aussi de l'expérience qu'a constitué le fait migratoire, vécus aussi marqués par les cultures du pays d'installation.

Par ailleurs, la culture de la communauté marocaine de France s'enrichit comme tout autre groupe des influences qu'exerce le milieu socio-professionnel (culture ouvrière, culture populaire...) et des particularités liées à l'âge et au sexe (culture jeunes, culture de femmes...).

La France est un pays multiculturel, la culture de notre communauté en est l'une des composantes. Dans notre réflexion et notre action nous devons intégrer la notion d'interculturalité comme préalable pour vivre dans la société multiculturelle. La diversité culturelle doit être vécue comme une reconnaissance des apports des uns et des autres dans le développement de la cité.

L'immigration aussi importante qu'elle soit, reste minoritaire culturellement.

Tous les apports d'ailleurs ont été fortement assimilés. Au moment où on connaît une forte activité pour l'éveil des nationalités dans les pays de l'Est on retrouve un regain de terrain de la xénophobie. On vit un grand débat autour de la protection de l'identité culturelle française par partis interposés.

L'appropriation de la culture dominante paraît une condition sine qua non pour que les familles aient accès aux ressources nationales françaises. Les pouvoirs publics ont traduit ceci par la condition d'assimilation et de la force assimilatrice de la France pour désamorcer des peurs qu'exprime surtout l'extrême droite. Pour ceci, ils nous disent "apprenez le français et oubliez votre langue maternelle".

En tant que communauté marocaine, nous n'avons pas su valoriser notre apport culturel. Nous avons souvent été des spectateurs et non des acteurs. Quelques fois nous défendons "notre culture" à tort et à travers. Nous avons rarement eu le courage de critiquer les aspects négatifs de la culture effective d'obédience arabo-musulmane de peur de se faire rejeter de cette communauté qui elle-même est en recherche d'une identité adaptée.

C'est bien de critiquer les discordances

L'ATMF ET LES QUEST

entre ce qu'apportent les valeurs de la révolution française et ce qu'elles engendrent. Mais il serait judicieux aussi d'être décontracté vis à vis des siens et combattre les aspects négatifs de sa propre culture d'origine.

Pour avancer dans ce débat, nous devons donc identifier les blocages de part et d'autre pour mieux développer notre projet culturel.

Des expériences à capitaliser et à développer

L'ATMF a démontré depuis sa création sa capacité à répondre aux besoins de la communauté dans les domaines culturel et éducatif.

Les animateurs en langue et culture arabes (LCA) ont connu depuis le deuxième congrès, un développement incessant. De stages de formation d'animateurs ainsi que des productions artistiques (cassettes, livres, fiches pédagogiques...) ont contribué à améliorer la qualité de nos interventions dans ce domaine.

Des projets de partenariat avec le milieu scolaire ont vu le jour autour de voyages d'étude, séances de formation, projets d'action éducative...

Ces différentes actions contribuent à la réussite scolaire par un travail favorisant la reconnaissance de l'identité culturelle des enfants.

Par ailleurs, les sections se sont largement mobilisées dans la lutte contre l'échec scolaire en instaurant des séances d'animation périscolaires.

En direction d'un public plus large, ont été proposées les fêtes de quartier qui sont restées des moments forts dans la manifestation de la richesse de notre culture, notamment de nos musiques et de nos danses.

Malgré la commercialisation galopante des radios libres, certaines de nos sections ont pu sauvegarder l'expression radiophonique, moyen privilégié de la communication.

Grâce à l'organisation des rencontres, débats, colloques au niveau local, régional et national, une dynamique de préservation de la mémoire collective est non seulement maintenue, mais aussi développée et diffusée (compte-rendu, brochures, livres, cassettes audio et vidéo...).

A ce jour, nous nous sommes investis dans un nombre important d'actions et de réflexions qu'il devient urgent de capitaliser. Aussi apparaît-il prioritaire de clarifier et éventuellement de redéfinir nos objectifs dans certains secteurs et les moyens mis en oeuvre pour les réaliser.

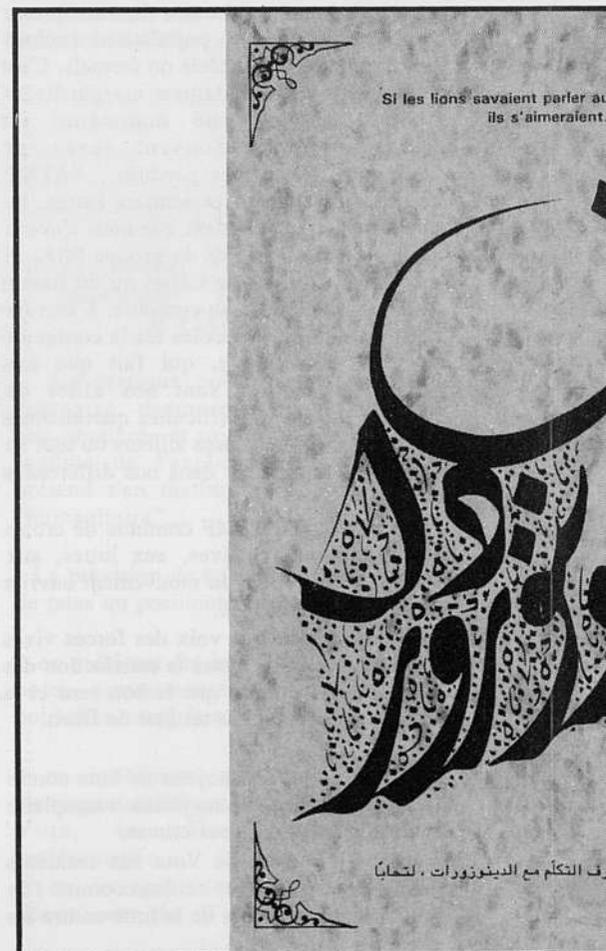
a) Animation en langue et culture arabes

Les familles marocaines formulent de plus en plus de demandes pour l'ouverture ou le maintien des cours et des animations en LCA. Parallèlement, des sections n'investissent plus ce secteur ou ne répondent pas aux demandes du fait des difficultés - principalement financières - à mettre en place ou à continuer ce type d'activité. Ces difficultés viennent entre autre de ce qu'il n'existe qu'une seule institution qui finance ces actions, il s'agit du FAS leur devenir reste donc lié aux fluctuations des orientations de cet organisme. Il a suffi en 1988, que la CRIPI Ile de France décide de suspendre les financements pour que de nombreuses demandes d'ouvertures de cycles soient envoyée aux calendes grecques.

L'Education Nationale loin de prendre en charge l'enseignement des langues et cultures d'origine, s'en décharge sur les pays d'émigration. Ces dernières sont loin de maîtriser un enseignement des langues répondant aux besoins réels des populations issues de l'immigration et respectant les principes de l'école laïque et républicaine.

Nous pensons que l'existence de ces actions est essentielle à une intégration respectueuse des identités culturelles de chacun.

La réalité dans le contexte à venir de



STIONS CULTURELLES

L'Europe de 1993 rend la question de l'enseignement des langues très sensible. De plus, les langues des communautés issues de l'immigration peuvent avoir toute leur place dans la France plurielle en devenir. En aucun cas, les pays d'origine ne peuvent intégrer cette démarche spécifiquement hexagonale.

Il est donc urgent d'envisager une révision des accords bilatéraux et une prise en charge par l'Education Nationale de l'enseignement des langues de l'immigration en tant que langues vivantes.

Notre association peut jouer un rôle complémentaire en axant son travail sur la valorisation des langues et cultures de la communauté marocaine. En effet, la capacité d'intégration de la personne dans la société française dépend du développement et adaptation de son identité.

Dans ce contexte, les animations LCA doivent viser à encourager la communication bilingue chez l'enfant. L'apprentissage de l'arabe est considéré comme un plus dans la formation de l'individu et non pas comme une langue appartenant au passé. L'association doit favoriser la prise en compte du rapport entre langue scolaire et langue de l'environnement familial en agissant pour leur compatibilité (en droit en fait). La rupture entre ces deux langues ne peut qu'engendrer l'échec et l'inconnu.

Les langues de France sont diverses (breton, basque, corse...) et les langues et cultures issues de l'immigration contribuent à cette diversité.

* L'Arabe doit être présenté non comme langue d'origine mais comme langue vivante et nous devons opter pour l'intégration de l'arabe dans l'enseignement public. Cette tâche implique une transformation du contenu social et culturel de notre intervention. On ne doit plus défendre la LCA comme langue des parents mais comme culture d'apport.

b) Animation pour une réussite scolaire

Les tenants d'un discours d'exclusion et de rejet expliquent l'échec scolaire par l'origine culturelle alors que des études sérieuses démontrent que l'échec scolaire, dépend essentiellement des conditions sociales. Un enfant de parents immigrés vivant dans les mêmes conditions sociales qu'un enfant de parents français obtient les mêmes résultats que ce dernier.

Les actions dites périscolaires que nous menons doivent non plus seulement comporter une aide aux devoirs mais tenter de créer des solidarités entre les enfants et les jeunes (entr'aide scolaire). Notre fonction doit s'effectuer en complémentarité au rôle de l'école et des parents et nous devons donc nous inscrire résolument dans une dynamique de quartier. Cela suppose d'intégrer les problèmes propres aux quartiers dans notre stratégie éducative (logement, drogue, délinquance, environnement, emploi...).

Dans la réussite scolaire, le rôle des parents peut être primordial, à condition qu'ils puissent suivre la scolarité de leurs enfants et en être responsabilisés.

L'ATMF peut contribuer à trouver des passerelles entre parents, enfants et écoles pour permettre une réelle communication et une compréhension entre ces différents acteurs.

Enfin, on ne doit pas négliger le fait que les animations LCA, interculturelles et les actions de sport et de loisirs participent sous des formes diverses à la réussite scolaire des enfants et des jeunes. Il est donc important d'articuler ces activités qui comportent des objectifs communs.

- ATP
- Animation, loisirs, activités sportives, compétitions..
- Devenir agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports en créant des clubs sportifs.
- Entre partenaire de tous les services

enfance des communes.

Nous devons pour être à la fois crédible et vecteur d'une intégration dynamique au coeur du quotidien, revendiquer le statut d'association d'éducation populaire une garantie de reconnaissance institutionnelle de notre travail.

Par ailleurs, au niveau de la petite enfance il faut réfléchir sur des structures d'accueil appropriées.

Une autre tranche d'âge nous paraît importante : c'est les 16-25 ans. C'est une tranche très difficile du point de vue de ses problèmes et de ses besoins. Là aussi on doit monter au créneau. Nous devons être un véritable relais vis à vis des partenaires sociaux et économiques. Nous devons transformer notre apport à ces jeunes d'un apport d'appoint à un apport central.

Pour ceci nous devons organiser pour ce public des :

- Formations générales
- Orientations et approfondissements
- Aides à la recherche d'emplois.

c) Le Moussem de l'immigration marocaine en Europe

Le Moussem a été jusqu'en 1987 un temps de fête, de retrouvailles, d'échanges et de réflexion principalement entre les membres de la communauté marocaine des différents pays de l'Europe occidentale, mais aussi avec les autres communautés.

Il doit rester la manifestation de la culture populaire marocaine de l'Europe, loin de toute folklorisation.

Il est primordial de maintenir vivace cette tradition. Nous devons donc nous mobiliser au sein du CADIME pour que le 7ème Moussem puisse voir le jour durant l'année 1990-1991.

Des moyens à la mesure de nos convictions

Le développement des activités du secteur Education et Culture au sein de l'ATMF se situe à la fois aux plans qualitatif et quantitatif.

Notre volonté de progresser dans nos actions et dans le résultat s'appuie sur une exigence de compétence et de spécialisation. Les militants de nos sections ont participé à cette progression, mais on ne peut que constater la place constructive des animateurs-vacataires qui encadrent ces activités.

Ce secteur doit être consolidé notamment par trois principaux moyens :

(Suite P. 7)



L'ECOLE

- L'école doit être considérée par nous comme la revendication populaire privilégiée de notre communauté ; qui vit le succès ou l'échec de ses enfants à l'école, comme une guérison ou une réouverture des cicatrices de son histoire.

- Rappelons aussi que les choix d'installation en France opérés par notre communauté font qu'il y a aujourd'hui 160.000 enfants marocains à l'école primaire et qu'ils sont les plus nombreux à s'inscrire aux cours d'arabe.

- Si nous considérons que l'école doit être l'épine dorsale de notre travail, l'enfant et sa famille doivent être considérés comme un nerf vital de celui-ci

- Ainsi il ne suffira plus de les associer mais de les responsabiliser pour réfléchir, décider et agir, collectivement et solidairement avec toutes les populations auxquelles l'école pose problème.

Le droit au travail et à la formation

... le réinvestissement de l'entreprise, la redynamisation de nos rapports avec les syndicats, la valorisation du rôle des syndicalistes marocains d'une part et d'autre part le tissage de liens avec les acteurs sociaux, associatifs et institutionnels combattant la précarité de l'emploi, même par des solutions intermédiaires, dont il faut répertorier les expériences et les propositions (telles que les associations intermédiaires, les Missions Locales, les organismes prestataires de services, les expériences en cours d'anciens syndicalistes... etc) .

- Ceci exige de nous une transformation de nos attitudes et nos comportements capable de mettre en selle de nouvelles stratégies, déjouant les pièges de l'assistantat ; mettant en oeuvre et favorisant l'initiative et l'expérience individuelle ou collective qui décide de sortir du "tunnel", de sortir de la "mort sociale".

- Ceci exige de nous une refonte complète de notre conception et de notre pratique de la permanence sociale et juridique.

- Cette nouvelle stratégie doit avoir des exigences et une démarche d'interpellation et de harcèlement des Pouvoirs Publics et Economiques :

- a) en dénonçant la discrimination patronale à l'embauche,
- b) en imposant le recrutement des marocains naturalisés et les jeunes de nationalité française dans l'administration,

c) en s'associant aux forces agissant pour l'amélioration des systèmes, organismes, finalités et délais de la formation.

- Cibler notre intervention sur le plan local, départemental, régional et national, sera une garantie à sa cohésion et son efficacité.

4) La participation à la vie locale

- Cette participation ne doit pas être pour nous une formule publicitaire, vide de contenu

- Nous devons la prendre au mot, afin de lui donner un contenu et un sens; nous devons occuper localement l'espace social, politique et culturel.

- Parce que c'est là où les discours de l'assimilation, l'intégration, la décentralisation se heurtent et échouent.

- C'est de là que l'ATMF part pour agir :

a) sur le plan social en participant aux luttes, notamment ouvrières, sur le logement, l'emploi, l'école,...

b) sur le plan politique en suivant et en participant à la vie politique par le biais du Conseil Municipal et des Elus ; en s'intéressant aux programmes politiques des Partis,

c) sur le plan culturel en participant de façon véritable et entière à la vie culturelle de la ville, à la promotion de ses activités et associations de loisirs et sportives, à la construction et la consolidation des liens d'amitié et de solidarités avec les populations qui partagent notre quotidien.

- L'ATMF est capable aujourd'hui de jouer un rôle vivant, d'initiative, de mobilisation et de proposition. Trop habitués à gérer la misère, pour le grand bonheur de nos adversaires, nous devons apprendre aussi à gérer nos acquis et nos succès.

- C'est pourquoi l'ATMF doit animer la revendication du Droit de Vote au niveau local de façon offensive. Les Conseils Consultatifs ne sauraient être un palliatif au Droit de Vote et encore moins à le remplacer. C'est justement pour cette raison que chaque espace et moyen doit servir à l'obtention de ce droit.

La Citoyenneté : une pratique politique globale

- L'intervention citoyenne de l'ATMF au niveau local, départemental, régional doit être portée au plus haut niveau.

- L'ATMF doit porter l'ambition de son action au niveau de l'Etat lui-même.

- Pour garantir le suivi de ses revendications, - Pour contribuer aux déblocages des verrous rencontrés dans notre pratique quotidienne,

- Pour contribuer à imposer le respect de la dignité de notre communauté.

- Pour cela l'ATMF doit repérer les instances, notamment ministérielles compétentes et assurer l'efficacité de sa démarche et de son action

- Le lien avec notre communauté, nos partenaires, le réflexe du rapport de force, doivent assurer et compléter notre comportement militant et son caractère conséquent...

La Citoyenneté est une pratique exigeante

Question essentielle : l'ATMF peut-elle conduire une telle conception du travail associatif ? Oui elle en a les moyens le premier est de former ses cadres et ses militants dont le dévouement la conscience et les savoirs faire sont mûrs et évidents.

Cette partie nécessite qu'elle soit fondée sur les bilans des sections parce qu'elle doit transformer notre pratique, elle-même.

"Quand on réfléchit aux choses, on finit par les comprendre".

James Joyce

" Il nous faut une culture qui travaille les problèmes".

Samad (Mineur Marocain)

**Trait d'Union
prend
des vacances.**

**Le prochain
numéro sortira
en septembre
1990.**

**Bonnes
vacances !**

- sa structuration :

Au plan interne, il s'agit de rendre effectif le travail des commissions chargées du suivi des actions culture et Education. Elles doivent fonctionner au niveau de chaque section dans la mesure du possible et au niveau du CA. Elles ont un rôle de coordination, de réflexion et de dynamisation de ce secteur.

Au plan externe, nous devons encourager la présence et la participation active des membres de notre association aux rencontres, manifestations et projets d'autres organismes tels les syndicats d'enseignants, les organismes de formation, l'Education Nationale, autres associations.

- La formation :

En matière éducative, la formation doit être permanente. Les stages BAFA, LCA gagnent à être proposés régulièrement. Les membres du CA, des bureaux des sections doivent aussi avoir l'occasion de bénéficier de séances formation ponctuelles sur des questions concernant les domaines scolaires, d'animation...

- Le Centre de Documentation Culturelle (CDC) :

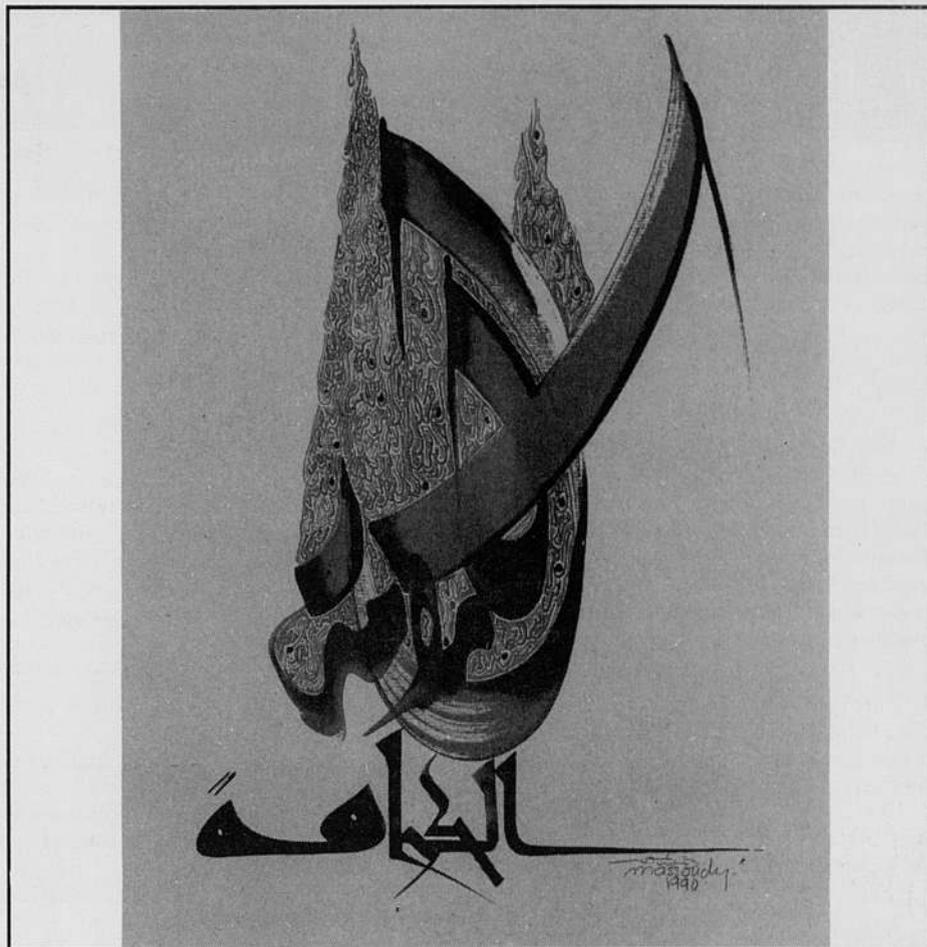
le premier point à confirmer est le respect des engagements pris lors du premier congrès qui stipule que le Centre Doc doit avoir comme but d'aider les différentes sections dans leur travail culturel et doit être un lieu de dynamisation de ce travail. Cela peut se concrétiser comme cela s'est déjà fait, par des publications, des productions d'outils, par des promotions du livre arabe et des livres bilingues, et par des actions innovantes d'animation. Le Centre ne pourra en aucun cas avoir pour fonction d'archiver et de vendre des livres, seulement.

Au niveau structurel, le Centre comme les autres sections de l'association doit garder son autonomie de gestion vis à vis de l'ATMF Nationale, mais par ailleurs, comme n'importe qu'elle section il doit fonctionner avec un Conseil et un bureau élu. Le Centre reste l'émanation de l'ATMF et répond aux besoins culturels de la communauté marocaine.

Le dilemme Islam/Laïcité

La question culturelle doit être au centre de notre préoccupation, car c'est autour d'elle que les enjeux fondamentaux de notre existence se jouent. Notre relation à la culture est souvent inconsciente et effective, ce qui nous met dans une situation de fragilité, jamais à l'abri de la démagogie et de l'extrémisme.

Cette question n'est pas prête de disparaître du champ politique et



médiatique. Il nous faut alors apporter un éclairage stratégique pour éclairer et la communauté marocaine et maghrébine et la société française. Pour ce faire, il faut annoncer deux principes clairs :

1. la laïcité :

Ce principe consiste à séparer l'église de l'Etat, à faire que la pratique religieuse relève du privé ; est élément constitutif de la Nation française. Il nous appartient d'énoncer le manque d'actualisation du principe lui-même afin de le rendre plus adapté à la société moderne, en ce sens que la société connaît plusieurs appartenances religieuses.

2. l'Islam :

qu'elle soit 2ème ou 3ème religion de France, la question qui se pose est celle de son acceptation officiellement par les autorités nationales et locales de ce pays. L'Islam est une religion comme une autre et à ce titre elle doit avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres cultes. Elle doit admettre qu'elle relève du privé.

Dès lors, nos positions deviendront cohérentes : on pourra soutenir la construction d'une mosquée dans tel endroit parce que les principes nous semblent respectés, et refuser d'apporter notre aide dans tel autre pour des raisons inverses. On pourra dénoncer telle

décision de principal du collège parce qu'elle relève de l'arbitraire et en même temps dénoncer tel parent qui met le voile entre sa fille et l'instruction, sans risque de nous compromettre avec les uns et les autres.

Dès lors aussi, notre association aura à se prononcer contre les pratiques de marginalisation qu'elles viennent de collectivités locales (Mairie de Montfermeil, par exemple) ou qu'elles viennent de sectes religieuses musulmanes ou chrétiennes ou juives. L'on aura aussi à affronter des pratiques extrémistes aussi bien du Front National que de groupuscules politico-religieux qui ne manqueront pas de chercher à nous mettre au pas.

Le fait religieux se manifeste au quotidien par des fêtes, des habitudes alimentaires, un calendrier scolaire, des comportements... Ce fait doit être abordé dans nos actions comme un champ de connaissances faisant partie intégrante de la civilisation et la culture des Hommes. Il est nécessaire d'approfondir dans nos formations et nos rencontres la connaissance de l'Islam et de la laïcité.

Le respect des pensées et des croyances est un élément fondateur d'une société basées sur l'application des principes de la déclaration universelle des Droits de l'Homme.

STRUCTURATION DE L'ATMF

- **Considérant** les transformations profondes de l'immigration marocaine liées à son rajeunissement, sa féminisation et la diversification de son statut économique (O.S., travailleurs agricoles, commerçants, artistes, intellectuels, techniciens, intellectuels, etc...)

- **Considérant** la féminisation de la communauté et la nécessité de la refléter dans notre association non seulement par l'adhésion et la participation de quelques femmes, mais par une réflexion commune sur les différents aspects de la vie professionnelle, sociale, des droits et des statuts des femmes.

- **Considérant** l'évolution de situation d'un nombre important d'ex-étudiants (tes) restés (ées) en France pour des raisons multiples ayant un statut de salariés. L'ATMF doit s'ouvrir à eux et favoriser leur participation au service des intérêts de la communauté.

- **Considérant** l'orientation du 2^e congrès qui stipule "le traitement de la question de l'organisation ne peut être réglé uniquement par des solutions techniques. Il nécessite un effort pour aider notre communauté à s'auto-organiser dans des structures indépendantes en lien avec notre association. Ainsi, il faudra encourager tous les regroupements dans le cadre d'associations de jeunes, de femmes, de résidents des foyers ou de chômeurs qui s'organisent et défendent leurs intérêts. Notre association pourra ainsi, se développer et jouer dans l'avenir un rôle fédérateur rassemblant toutes les catégories et leurs structures".

- **Considérant** le travail mené par plusieurs sections encourageant l'organisation autonome des différentes composantes de l'immigration marocaine. Un effort doit être fait par notre association, pour mieux maîtriser notre organisation interne et assurer l'efficacité de notre travail.

Le 3^e congrès de l'ATMF décide :

1) La tâche de l'organisation de la communauté marocaine par secteurs d'activités (culture, formation, défense des droits...) ou par catégories socio-professionnelles (mineurs, commerçants, travailleurs ou par catégorie d'âge et d'intérêts communs : les jeunes à travers les lycées, clubs sportifs, troisième âge, chômeurs, travailleurs non régularisés, etc... est une priorité fondamentale, un objectif essentiel des

instances nationales... à laquelle toutes les sections doivent consacrer leur énergie.

2) L'organisation de notre communauté dans le respect de sa diversité et dans le renforcement de ses liens à travers un projet commun, constitue l'objectif essentiel des instances nationales et locales de notre association.

3) Un congrès extraordinaire sera organisé (*) dans les meilleurs délais réunissant toutes les structures partageant notre analyse en vue de créer une nouvelle structure fédératrice. Le choix de l'appellation de cette nouvelle structure (Fédération, Union, Mouvement, etc...) relèvera de la décision collective du congrès extraordinaire.

4) La réussite de cette avancée qualitative dans l'histoire de notre association et celle de l'immigration marocaine, nécessite une préparation sérieuse à tous les niveaux, et ce à travers :

4.1 + la formation de nos militants et militantes pour la gestion efficace du travail quotidien, la consolidation des structures internes en évi

4.2 + le renforcement des structures existantes des regroupements ou associations déjà créées (association des mineurs, associations de jeunes, de femmes, de foot...)

4.3 + la création de nouvelles structures autonomes liées à la réalité quotidienne de l'immigration marocaine, si le besoin et la demande se manifestent, rejoignant le projet fédérateur de la communauté.

4.4 + l'ouverture du débat au sein de notre association sur les structures futures de ce projet (orientation, statuts, règlement intérieur...) en vue du congrès extraordinaire.

Ce débat doit être ouvert parallèlement avec les structures susceptibles à la création du nouveau mouvement.

5) La réalisation de cette importante avancée nécessite :

5.1 - de tirer les leçons du dysfonctionnement des structures nationales C.A et C.E, d'engager la responsabilité des sections quand à leurs représentants aux instances nationales, ainsi que la responsabilité de chaque candidat à ses instances.

5.2 - de redéfinir les responsabilités et le rôle du C.A. Celui-ci étant l'instance dirigeante qui doit orienter, décider et

veiller à l'application des orientations sur le terrain et ce dans le cadre de réunions bimensuelles.

5.3 - de responsabiliser les membres du C.A autour d'axes prioritaires de notre travail :

- . la culture
- . la défense des droits
- . le développement de la vie associative la formation des militants.
- . la communication, l'information interne et externe.
- . la gestion financière : basée sur la définition d'une politique financière garantissant une certaine stabilité. La coordination et la consolidation, l'établissement de rapport privilégié avec un groupement bancaire, la création d'une commission nationale avec des personnes compétentes.

Le C.A., en fonction de ses besoins, peut faire appel à des personnes militantes ou amis, des professionnels pour contribuer à la réalisation de ses tâches.

6) Concernant les relations avec les autres structures de l'immigration marocaine, le 3^e congrès appelle à un renforcement des relations avec elles dans le respect de l'indépendance de chacune des structures. Ces relations peuvent être ponctuelles, comme elles peuvent évoluer vers une structure légère de coordination favorisant l'apparition publique comme des structures de l'immigration marocaine notamment sur des questions liées au Droits de l'Homme au Maroc, au racisme ou à l'organisation des EGIM).

7) Au niveau européen, le renforcement du CADIME (Coordination des Associations Démocratiques Immigrées Marocaines en Europe) s'impose afin de pouvoir faire face et être à la hauteur des défis de la construction de l'Europe de 1993, et défendre les intérêts et l'avenir de l'immigration marocaine en Europe. Cela nécessite la création d'un secrétariat européen avec des moyens appropriés et le renforcement des rencontres et débats entre les militants à une échelle européenne.

8) Au niveau des structures de coordination des associations issues de l'immigration le premier CA doit organiser une réunion pour débattre et adopter une stratégie vis à vis de ces structures.